

Manchettes de protection incendie Missel conformes à la *MLAR (Directive pour les installations de conduite modèles)

(*actuellement applicable en Allemagne seulement)

Les conduites doivent être protégées contre le feu lors de leur passage à travers les murs et plafonds. À cette fin, Missel a développé de nombreuses manchettes de protection incendie sûres et faciles à installer. Elles garantissent l'étanchéité requise au feu et à la fumée et offrent en plus une isolation acoustique efficace.

Installation rapide et facile grâce aux fermetures auto-agrippantes!

Avantages particuliers:

Matériau flexible et qui s'adapte

Des fabrications sur mesure sont possibles sur demande du client

Faible épaisseur 4 mm

Installation ultérieure possible même dans les dernières phases de l'achèvement

Isolation des bruits de structure

Surface résistante à la rupture

Certifié et homologué

Petits diamètres



BSM® F30

Application pour murs F30 selon les allégements de la MLAR (Directive pour les installations de conduite modèles)

Passages de conduites à travers des murs F30

- ▶ Conduites ininflammables – même avec des revêtements inflammables
- ▶ Installations d'eau potable, de chauffage, solaires, systèmes d'extinction d'incendie sans limitation de diamètre
- ▶ Installations de traitement des eaux usées, des eaux pluviales, des eaux sans limitation de diamètre
- ▶ Gaz techniques ainsi que gaz de laboratoire et médicaux, aération, poste pneumatique, etc. sans limitation de diamètre
- ▶ Lignes électriques particulières (telles que câbles électriques, lignes informatiques, d'antennes et téléphoniques) ainsi que faisceaux de câbles jusqu'à 100 mm de diamètre extérieur et tracés de câbles de toute largeur